



Par son interdiction de la marche du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) pourtant dûment déclarée pour le 25 juillet 2021, le régime dictatorial de Paul Barthélémy Biya Bi Mvondo, vient de valider et réitérer publiquement la nature inhérente de l'État de non-droit du Cameroun.

Cette interdiction traduit la réalité néocoloniale du pays, depuis la proclamation de La loi n° 56-619 du 23 juin 1956, dite loi-cadre Defferre qui reste toujours en vigueur dans les faits, au Cameroun.

Rappelons pour être précis sur le plan historique que cette loi infâme qui fit en permanence du Cameroun un État néocolonial de non-droit fut adoptée sur l'initiative de Gaston Defferre, alors ministre français d'outre-mer (ministre des colonies françaises) et maire de Marseille.

Depuis la proclamation de cette loi coloniale en 1956, le Cameroun croupit dans un ordre colonial français d'obédience Nazie, dont seules les Camerounais Sardinards (collabos de la continuité de la colonisation du Cameroun par la France, synonyme de partisans du statu quo) feignent d'ignorer. Monsieur Paul Biya est bel et bien un gouverneur colonial de la France et l'administration en place au Cameroun est une administration coloniale française qui a maintenant beaucoup de la difficulté à garder son masque en place.

En effet, aujourd'hui, les stars de la continuation de la colonisation du Cameroun par la France (Sardinards), à l'instar d'Élimbi Lobé et des autres communicateurs du RDPC parti politique au pouvoir, écument les media sociaux et media traditionnels de la nation pour y déverser leur venin du tribalisme et couvrent en vain la dictature du régime tyrannique en place avec un vocabulaire soigneux mais fallacieux de la démocratie pourtant inexistante au Cameroun. Ils font semblant que le Cameroun est un État de droit et qu'il y aurait des élections régulières au Cameroun. Que nenni! Il n'y a jamais plus eu d'élection le moins dit normale au Cameroun depuis 1956.

Cette utilisation frauduleuse, fallacieuse et roublarde d'un vocabulaire foncièrement démocratique pour qualifier les attermoissements, les vicissitudes et les actes de tricheries électorales du régime perfide et néocolonial de Paul Biya ne changera la réalité quotidienne de l'État de non-droit du Cameroun. Et cela, le peuple camerounais et le reste du monde le savent et le voient.

S'il y avait réellement des vraies élections au Cameroun, pourquoi le soi-disant organe électoral indépendant, ÉLECAM a-t-il encore besoin de continuer à fabriquer de toute pièce et sans fondement ses propres procès-verbaux finaux d'élection, non signés, pour déclarer le régime colonial en place vainqueur?

Seule une vraie réforme consensuelle du système électoral pour le rendre définitivement et réellement démocratique pourra sauver le Cameroun de la vassalité coloniale et de la dictature.

Il importe ici de saluer la limpidité et la clairvoyance du leadership du MRC de Maurice Kamto dont la déclaration en bonne et due forme de leur marche du 25 juillet 2021 maintenant interdite par le régime Biya, a forcé le régime despotique en place au Cameroun à perdre publiquement son masque.

Cet autre penalty joliment tiré et admirablement marqué par le leader du MRC, avec en preuve du succès cette interdiction publique de la marche par le régime Biya, sous les yeux curieux du monde entier qui entendait crier à tue-tête depuis une semaine l'invitation par le régime Biya, de la Diaspora camerounaise à venir plutôt manifester sans entrave au Cameroun, démontre à suffisance que le droit de manifester, pourtant inaliénable partout dans le monde, n'existe pas du tout au Cameroun. Autrement dit, le Cameroun vient de réitérer et confirmer publiquement à la face du monde entier sa nature d'État de non-droit: Ce qu'il fallait démontrer, CQFD. Bravo Professeur Maurice Kamto

Cette autre interdiction d'une marche légalement déclarée par l'opposition pour le 25 juillet à l'intérieur du Cameroun salit grossièrement l'image de marque du Cameroun et établit la preuve vivante que les actions de la Résistance dans la Diaspora Camerounaise est non seulement légitime, mais singulièrement nécessaire et indispensable pour la libération du Cameroun du joug de la colonisation perpétuelle et de l'État de non-droit.

Aussi, les campagnes de révolte de la Diaspora Camerounaise en cours doit redoubler d'ardeur, d'enthousiasme et s'intensifier jusqu'à l'écroulement de la dictature et de l'ordre

colonial en place au Cameroun.

Que vive le Cameroun maître de son destin, dans un État de droit.

Michael Fogaing
